

## Editorial

### PAS D'AUTRE ALTERNATIVE QUE L'AUTODETERMINATION

#### LE CORELSO S'ADRESSE A JACQUES CHIRAC

Depuis plusieurs semaines, des délégations ministérielles marocaines se succèdent dans les capitales étrangères pour vanter le « projet d'autonomie » du Sahara occidental qui bafoue le droit international. Premier consulté, le Président de la République française, Jacques Chirac, a remercié la délégation marocaine « d'avoir réservé à la France la primeur de ses réflexions sur l'avenir du Sahara occidental » et jugé ce projet « constructif ». Recevant à son tour la délégation, le ministre français des affaires étrangères, M. Douste-Blazy a surenchéri, en qualifiant la proposition marocaine de « sérieuse et constructive ».

Le CORELSO a protesté dans une lettre adressée le 17 février à Jacques Chirac :

*« Une délégation ministérielle marocaine vous a présenté récemment son projet d'autonomie pour le Sahara occidental. C'est avec étonnement que le CORELSO a pris connaissance de votre déclaration qualifiant ce projet de "constructif". En apportant votre soutien à ce plan d'autonomie, vous mettez en cause les engagements des Nations unies, auxquels la France a souscrit comme membre permanent du Conseil de Sécurité, pour que le peuple sahraoui puisse décider de son avenir en exerçant son droit à l'autodétermination.*

*En effet, ce plan d'autonomie, que le Maroc veut imposer de façon unilatérale, bafoue la légalité internationale fondée sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Vous n'ignorez pas que le Sahara occidental est occupé par le Maroc depuis 1975 en toute illégalité, comme l'a confirmé la Cour Internationale de Justice de La Haye qui ne reconnaît pas la souveraineté du Maroc sur ce territoire. Depuis le cessez-le-feu conclu en 1991 et la création de la MINURSO, le Maroc multiplie les obstacles et les manœuvres de retardement pour empêcher la mise en œuvre du plan de règlement des Nations unies avec un référendum d'autodétermination conformément à la résolution 1495 de juillet 2003 (Plan Baker), alors que ce plan a été accepté dans son intégralité par le Front Polisario.*

*Aujourd'hui, le Maroc franchit une nouvelle étape dans sa politique d'annexion : bafouant toutes les résolutions des Nations unies, il s'arroge le droit de décider du sort du Sahara occidental au lieu et place du peuple sahraoui pour le maintenir sous son joug colonial.*

*Le CORELSO estime que la France peut et doit jouer un rôle constructif dans la résolution de ce conflit qui dure depuis 1975. Ce rôle, qui ne peut se concevoir comme un soutien à l'une des parties, en l'occurrence le Maroc, doit défendre la légalité internationale en respectant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Vos relations privilégiées avec les autorités marocaines devraient vous être utiles pour les convaincre de coopérer et de se conformer à la légalité et au droit. Vous aurez ainsi rendu un grand service à la paix, à la défense de la démocratie et au développement de la coopération ».*

Salam, peuple sahraoui



## LE SAVEZ-VOUS ?

- Un journaliste suédois, M.Las Björk, a été arrêté le 19 janvier dans les territoires occupés du Sahara occidental puis expulsés par les autorités marocaines qui l'ont accusé d'inciter les Sahraouis à manifester ; le député européen suédois, Jens Holm du groupe GUE/NGL, a interpellé le Conseil des Ministres de l'Union européenne à ce sujet.
- Le Maroc est le plus important bénéficiaire des aides financières de l'Union européenne (250 millions d'euros en 2006).
- Le Chef de l'Etat mauritanien, M. Ely Ould Mohamed Vall, a reçu M. Khalil Sidi M'Hamed, ministre des territoires occupés et de la diaspora, qui lui a remis un message du Président de la RASD.
- La République du Nicaragua et la RASD ont décidé d'établir des relations diplomatiques « *au bénéfice des liens d'amitié et de coopération entre les deux peuples et les deux gouvernements* ».
- Le premier congrès de la jeunesse de la « Voie Démocratique » (Annahj addimocrati) s'est tenu à Rabat avec plus de 300 délégués ; l'Union de la Jeunesse Sahraouie a adressé un message qui a été lu au Congrès.
- Les étudiants sahraouis à El Aaiun ont manifesté pour protester contre « le projet marocain d'autonomie » qui viole la légalité internationale.
- L'organisation américaine de défense des droits de l'homme, Human Right Watch (HRW), a dénoncé, dans son rapport 2006, les violations systématiques des droits de l'homme au Sahara occidental, perpétrées par le gouvernement marocain ainsi que le black-out sécuritaire imposé au territoire.
- Le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de Grande-Bretagne, Kim Howells, a répondu à un parlementaire que son gouvernement appuie les efforts des Nations unies afin de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui permette l'autodétermination du peuple sahraoui.
- L'Intergroupe du Parlement européen « *Paix pour le peuple sahraoui* » (présidé par la socialiste autrichienne Karin Scheele) a protesté contre les violations des droits de l'homme dans les territoires occupés et demande à l'Union européenne de contribuer à « *une solution pacifique et définitive permettant l'autodétermination du peuple sahraoui* ».
- Le groupe parlementaire des Verts (die Grünen) au Bundestag (parlement allemand) a interpellé le gouvernement pour inciter une position européenne tentant à « *une amélioration de la situation des droits de l'homme au Sahara occidental et l'ouverture de la voie devant l'organisation du référendum libre* ».
- Le Secrétaire général des Nations unies a nommé le Britannique Julian Harston comme Représentant spécial des Nations unies pour le Sahara occidental et chef de la MINURSO.

...

## UN ENCOURAGEMENT A POURSUIVRE L'ACTION

Tout au long de l'année 2006, le CORELSO a participé activement aux initiatives contre les violations des droits de l'homme dans les territoires occupés et pour la mise en œuvre du plan de paix des Nations unies : interventions auprès du Ministre des Affaires étrangères ; délégation à l'Ambassade du Maroc ; communiqués de presse et manifestations ; accueil d'Aminatou Haidar en octobre ; mission dans les territoires occupés ; colloque de juristes internationaux ; rencontre avec les groupes politiques au Parlement européen ; participation à l'assemblée préparatoire du Forum Social Maghrébin et aux Forums Sociaux Mondiaux à Bamako en 2006 et Nairobi en 2007.

Le CORELSO s'est mobilisé, avec d'autres organisations (AFASPA, Amis de la RASD, ACAT, Amnesty International...), pour la libération de son co-président Ennaâma Asfari, après son arrestation le 5 janvier, et son emprisonnement. Il a contribué à l'envoi d'avocats et de magistrats à son procès.

Le CORELSO a participé à la Conférence européenne de soutien au peuple sahraoui (EUCOCO) qui s'est tenue en novembre 2006 en Espagne ainsi qu'aux réunions préparatoires du Forum Social Maghrébin.

Ce bilan d'activités constitue un encouragement à poursuivre l'action et à prendre de nouvelles initiatives en 2007 qui seront d'autant plus efficaces qu'elles seront portées par un plus grand nombre d'adhérents.

Pour que le CORELSO puisse continuer ses activités, nous avons besoin de vous. Nous vous proposons donc de prendre ou de renouveler votre adhésion (la cotisation reste fixée à 10 euros minimum), de recruter de nouveaux adhérents et de participer aux activités de l'association.

Avec le renforcement de la répression, les procès des militants sahraouis sont de plus en plus nombreux. A la demande des associations sahraouies des droits de l'homme, le CORELSO s'efforce de participer, avec d'autres associations sur le plan européen, à l'envoi de juristes, d'avocats et de magistrats à ces procès. Mais l'envoi de ces avocats et magistrats a un coût. De plus, les militants sahraouis des territoires occupés ont besoin de notre aide pour mener à bien leurs actions de formation, d'information et de sensibilisation. C'est pourquoi nous lançons une souscription.

**Secrétariat général du CORELSO**

### XXXI<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE LA RASD

*C'est le 27 février 1976 qu'a été proclamée la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) qui est reconnue actuellement par 82 pays dans le monde.*

*Le XXXI<sup>e</sup> anniversaire de la RASD a été commémoré à Tifariti en zone libérée en présence de plus de 800 délégués venus du monde entier et de milliers de Sahraouis. Claude Mangin représentait le CORELSO à cette commémoration et à la Conférence internationale de solidarité avec les Sahraouis, ceux des campements qui souffrent de l'exil, de la séparation des familles et des difficultés en matière alimentaire et sanitaire (à cause essentiellement de la diminution de l'aide internationale) et ceux des zones occupées qui luttent de façon pacifique contre l'occupation et la répression.*

*La Conférence internationale de solidarité a dénoncé la répression marocaine dans les territoires sahraouis occupés ainsi que le projet d'autonomie qui n'est qu'une tentative pour légitimer l'occupation marocaine. Ce projet n'est en réalité qu'une manœuvre dilatoire qui viole le droit international et porte en lui les germes d'une déstabilisation de la région. Les participants ont interpellé les instances internationales afin que le peuple sahraoui puisse exercer « son droit inaliénable à l'autodétermination ».*

...

Le 4 mars à Mantes-la-Jolie, la communauté sahraouie en France a célébré le 31<sup>e</sup> anniversaire de la RASD par une fête et une rencontre-débat avec la participation de Sadafa Bahia, représentant du Front Polisario en France, et d'Ali Salem Tamek, défenseur des droits de l'homme au Sahara occidental occupé. Les Sahraouis, présents en nombre, avec une forte participation de jeunes, ont réitéré leur engagement à soutenir la lutte des Sahraouis dans les territoires occupés et à poursuivre leur combat pour l'indépendance.

### HOMMAGE A ANNICK MISKE-TALBOT

Annick nous a quittés le 24 décembre 2006. Depuis plus de trente ans, elle était engagée dans le soutien aux luttes des peuples d'Afrique. Sa famille, ses amis et ses compagnons en ont témoigné lors de la cérémonie officielle qui a eu lieu, le 3 janvier 2007, à l'Ecole des Mines, Paris. En son honneur, des mélodies ont été exécutées par un Griot malien sur la Kora sahélienne.

Cette triste, mais sobre manifestation, a révélé la grandiose contribution d'Annick au service des autres, toutes origines sociales confondues. Elle a choisi au début de sa vie professionnelle, d'être assistante sociale, puis formatrice, femme de terrain au Sénégal, en Mauritanie et au Mali où elle a exercé son activité à l'aube de la décolonisation de ces pays sahéliens. La « miss », comme on l'appelle à cette époque, a été Représentante de l'UNICEF en Afrique au Mali et créatrice du comité des experts bénévoles à la Fondation de France etc.

Ce jour de ses obsèques, une vingtaine de responsables des associations françaises, africaines et internationales ont témoigné de son action. Citons, notamment, le témoignage d'Ahmed Baba Miské, de Régine Villemont, Secrétaire générale de l'association A. ARASD et de Denis Pryen directeur des Editions L'Harmattan. Car Annick a été fondatrice, avec des militants français de l'Association des amis de la RASD, dès 1975. Ces premières actions de solidarité avec le peuple sahraoui, l'ont conduite, non seulement à coordonner l'agir des acteurs forts en faveur du peuple sahraoui mais aussi à témoigner à chaque étape du combat des Sahraouis, dont le dernier est « *Sahara Occidental. Qu'attend l'O.N.U pour faire appliquer le droit international* » en 2005.

Le Président de la République Sahraouie, Mohammed Abdellaziz, a envoyé un message de condoléances à partir des campements des réfugiés, lu dans la salle des obsèques par le représentant du Front Polisario en France. Ce message réaffirme que le peuple sahraoui n'oubliera jamais la présence d'Annick durant « *les jours terribles de l'exil ni son engagement en faveur de l'autodétermination* ».

Sa famille et un grand nombre de militants sont venus, pour un dernier adieu, se recueillir au cimetière de Montparnasse, où elle repose désormais. Il a été lu un poème de Jacques Derrida et un autre d'Ahmed-Baba Miské en arabe et en français, dédié à sa compagne de toujours évoquant de surcroît la lutte des peuples, palestinien et sahraoui.

Adhérente du CORELSO dès sa création, elle a fortement sensibilisé l'opinion publique française contre les exactions du Maroc dans les territoires occupés.

Merci Annick d'avoir consacré ta vie à la défense des peuples opprimés et colonisés.

Nous poursuivrons ton combat.



Photo © CORELSO.

L'une des dernières apparitions publiques d'Annick Miské-Talbot, lors de la célébration du 30<sup>e</sup> anniversaire de la RASD, le samedi 20 mai 2006 au Lucernaire. Paris. A droite : Jean-Pierre Tuquoi dédicant son livre (*Majesté, je dois beaucoup à votre père... France-Maroc, une affaire de famille*, Paris, éd. Albain Michel, 2006). Au second plan, Naama Asfari Abdi Ould Abdi Ould Moussa, Co-président du CORELSO, un jeune militant sahraoui en exil et Matthieu Liégeois, responsable du Sahara-Info de l'A. ARASD.

### L'ESPAGNE LIVRE DES ARMES AU MAROC

Dans son livre « *Majesté, je dois beaucoup à votre père...* » (Paris, éd. Albin Michel, 2006), Jean-Pierre Tuquoi montre comment le gouvernement espagnol s'est rapproché des positions françaises vis-à-vis du Maroc : « *L'Espagne a mis un bémol à son soutien à la cause sahraouie (...) Chirac peut respirer. Il n'est pas le seul en Europe à défendre la monarchie. Dans sa croisade pro-marocaine, il compte un allié de poids avec qui Paris travaille main dans la main* ». Jean-Pierre Tuquoi cite quelques exemples de cette alliance, notamment sur le plan européen : « *En août 2005, lorsqu'un nouvel accord de pêche est signé entre l'Union européenne et le Maroc, le document inclut, au grand dam du Front Polisario, les côtes du Sahara occidental. Les pays scandinaves demandent qu'une phrase vienne préciser que l'accord ne présume en rien du statut final du Sahara occidental. Paris et Madrid se contentent de faire semblant de les écouter. Quatre mois plus tard, nouvelle escarmouche. Les mêmes pays scandinaves de l'Union européenne réclament que, dans le document présenté au Sommet euro-méditerranéen de Barcelone, figure une référence au principe « d'autodétermination » pour le Sahara occidental. Peine perdue. L'Espagne obtient le retrait du mot honni par les Marocains (...). Le tandem franco-espagnol fonctionne à merveille et ne donne aucun signe d'essoufflement* ».

Il n'est donc pas étonnant que la délégation marocaine ait présenté son plan d'autonomie pour le Sahara occidental, d'abord à Paris puis à Madrid. Le gouvernement Zapatero, qui s'était abstenu au vote de la dernière résolution de la commission de décolonisation des Nations unies, vient de faire un nouveau geste à l'égard du Maroc en acceptant de signer un contrat d'armement de 200 millions d'euros qui servira à réarmer l'armée marocaine en la dotant de 1200 blindés (équipés de mitrailleuses), 800 camions militaires et 10 navires patrouilleurs. Est-ce pour renforcer l'occupation et la répression dans les territoires sahraouis occupés ? Le gouvernement de la RASD a dénoncé ce contrat qui « *contrarie les efforts de paix déployés par la communauté internationale* » et qui démontre que « *le gouvernement espagnol se compromet dans une stratégie visant à conforter le régime marocain dans son escalade contre la légalité internationale et aux dépens de la stabilité dans le Nord-Ouest africain* ». A l'instar de la coordination des associations espagnoles solidaires du peuple sahraoui, le CORELSO condamne ce contrat militaire qui encourage la poursuite de l'occupation illégale d'un territoire objet d'un processus de décolonisation.

Jean-Paul Le Marec

### DE NOMBREUX SAHRAOIS VICTIMES DES MINES ANTIPERSONNEL

Alors qu'en 2006, le Front Polisario a détruit des milliers de mines antipersonnel dans les territoires libérés, en présence des représentants des instances internationales, le Maroc n'a toujours pas procédé au déminage de son côté du « Mur ».

Ces mines antipersonnel ont entraîné la mort de plus de 600 habitants sahraouis (souvent des familles entières) et des centaines de blessés avec de graves séquelles. Devant cette situation dramatique, le « *Collectif des Défenseurs Sahraouis des Droits de l'Homme* » (CODESA) en zone occupée a demandé aux autorités marocaines de procéder au déminage des zones à risque et de garantir des soins médicaux aux victimes. Il a également interpellé le mouvement international anti-mines pour faire pression sur le Maroc afin qu'il adhère à la Convention d'Ottawa. Le CORELSO est solidaire de l'action menée sur place par le CODESA.

...

*A consulter pour avoir plus d'informations sur la lutte du peuple sahraoui*

[arso.org](http://arso.org) • [sps.rasd.org](http://sps.rasd.org)

[sahara-info.org](http://sahara-info.org) • [afaspa.org](http://afaspa.org)

[sahara-occidental.com](http://sahara-occidental.com) • [sahara-info.org](http://sahara-info.org)

[birdhso.org](http://birdhso.org) • [asvhd.net](http://asvhd.net)

**FORUM SOCIAL MONDIAL :****Présence remarquée des Sahraouis****LE CORELSO MANIFESTE  
AVEC LES ASSOCIATIONS MAROCAINES DE  
DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME**

Le 10 décembre 2006, dans le cadre de la journée internationale des droits de l'homme, un collectif d'associations marocaines des Droits de l'homme (AMF, ATMF, ASDHOM, APADM, Institut Ben Barka, La Voie Démocratique...) a organisé une manifestation au Trocadéro sur le thème « Justice pour les victimes – Non à l'impunité » avec un triple objectif : exiger la vérité sur les disparus, traduire les criminels devant la justice, démanteler les services de répression.

Le CORELSO, l'AFASPA et les Amis de la RASD ont participé à cette manifestation pour exiger des autorités marocaines des informations sur les disparus sahraouis ainsi que la libération des prisonniers politiques sahraouis.

Le VII<sup>e</sup> Forum Social Mondial (FSM) s'est tenu à Nairobi (Kenya) du 20 au 25 janvier, pour la première fois en Afrique. La délégation sahraouie venue des campements de Tindouf, des territoires occupés et d'Europe était importante, avec une forte participation de femmes et de jeunes. Elle a été très remarquée aussi bien dans les débats que dans les manifestations. Bachir Moutik, qui représentait le CORELSO, a participé activement aux activités du Forum. Deux ateliers étaient consacrés au Sahara occidental, l'un sur la répression et les violations des droits de l'homme dans les territoires occupés, l'autre sur le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Ils ont permis de sensibiliser les participants venus du monde entier à la cause sahraouie.

Les autorités marocaines ont essayé comme d'habitude, par l'intermédiaire des fausses ONG et de transfuges sahraouis, d'empêcher les débats sur le Sahara occidental en multipliant les provocations. Elles n'ont pu empêcher, ni la tenue d'un stand, ni le déroulement des ateliers, ni la manifestation qui a dénoncé la présence coloniale marocaine au Sahara occidental et défendu le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Le Forum parlementaire mondial (qui regroupe des parlementaires du monde entier) réuni dans le cadre du FSM s'est prononcé pour l'adoption d'une « *motion de soutien au peuple sahraoui* ».

• • •

**Les Sahraouis chez les Militants Verts (16 février 2007)**

*Malgré l'engouement médiatique, la tournée des hommes de CORCAS, institution royale marocaine plaçant pour « une autonomie » des territoires sahraouis a laissé sur leur faim les militants des parties politiques français. Fidèles à leur conviction et à leurs positions historiques les partis politiques de gauche reçoivent souvent des informations imposées par les new-libéraux et encouragés par l'argent facile injecté par le Maroc.*

*A l'invitation de Lucien Tayeb, et pour en avoir le cœur net, les Verts m'ont invité à clarifier la situation actuelle au Sahara occidental et à expliquer la mutation du mouvement de libération sahraouie, Polisario, dans sa quête irréversible de l'autodétermination.*

Ainsi, je suis intervenu devant plus d'une vingtaine de militants rassemblés autour d'un repas campagnard convivial, dans l'ancienne prestigieuse « Teinturerie » des Verts, (24, rue de la Chine dans le XX<sup>e</sup> arrondissement), qui débattent, chaque vendredi, des grands problèmes de l'environnement (la consommation à outrance ; le nucléaire nocif ; les déchets non-recyclables ; la passivité des dirigeants devant les catastrophes naturelles ou artificielles, etc.). L'exposé de ce vendredi, 16 février 2007, ouvert par Guy Philippon, s'est centré sur le combat mené par le peuple sahraoui pour l'autodétermination. Je suis intervenu sur deux sujets. L'un, sur le cheminement patriotique du peuple sahraoui et l'autre relatif aux conséquences d'une décolonisation inachevée sur l'environnement des territoires sahraouis.

Ali Omar Yara

## LA REPRESSION CONTINUE DANS LES TERRITOIRES SAHRAOUI OCCUPES



Photo de Naâmma, menotté et mené d'un lieu de détention vers le bureau du juge d'instruction marocain à Smara occupée.

Après Aminatou Haïdar, qui a défendu la cause sahraouie dans de nombreux pays d'Europe, d'Afrique et d'Amérique, Ali Salem Tamek est reçu dans de nombreuses capitales européennes par des gouvernements, des parlementaires, des journalistes, des associations et des syndicats. Militant des droits de l'homme, Tamek a été incarcéré à cinq reprises dans les prisons marocaines, notamment de 1981 à 1991. Arrêté et emprisonné après son retour d'Europe en 2005, il a été "banni" du Sahara occidental en juillet 2006 par les forces d'occupation marocaines.

Après l'Allemagne, la Belgique, la Grande-Bretagne, l'Irlande, Tamek a été reçu aux Pays-Bas. Dans une interview au quotidien néerlandais « *NRC Handelsblad* », il a dénoncé la détérioration de la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental : « *Les Marocains profitent du fait que les Sahraouis n'ont pas recours à la violence et ne commettent pas d'attentats mais utilisent des moyens pacifiques et démocratiques pour revendiquer leur droit à l'autodétermination* ». Les manifestations, notamment devant les tribunaux au moment des procès, sont réprimées, 38 militants sahraouis sont toujours détenus et subissent mauvais traitements et tortures.

Après avoir été repoussé une première fois le 6 février, le procès de Brahim Sabbar et d'Ahmed Sbai, responsables de l'ASVDH (Association Sahraouie des victimes des violations des droits de l'homme), a été une nouvelle fois reporté le 20 février. Les détenus sahraouis ont déclaré qu'ils poursuivraient leur grève de la faim et qu'ils refuseraient de parler devant la Cour tant qu'une enquête n'aura pas été menée sur les mauvais traitements qu'ils subissent en prison. A la veille de leur procès, Amnesty International a publié une déclaration publique pour demander que « *cesse le harcèlement judiciaire des défenseurs sahraouis des droits humains* » et que soit protégé « *le droit de tous les Sahraouis d'exprimer pacifiquement leur opinion, y compris sur la question du Sahara occidental, sans crainte de représailles* ».

Amnesty International cite également le cas d'Ennaâma Asfari, co-président du CORELSO, arrêté le 5 janvier 2007 et condamné le 15 janvier à deux mois de prison avec sursis : « *Il a fait appel et est actuellement en liberté en attendant l'examen de son appel par le tribunal. Amnesty International craint que les accusations le visant ne soient forgées de toutes pièces* ». Effectivement, Ennaâma Asfari a été libéré grâce à la mobilisation du peuple sahraoui relayée sur le plan international, notamment par l'AFASPA, les Amis de la RASD, le CORELSO, l'ACAT (Communiqués de presse, intervention auprès du Ministre des Affaires étrangères, délégation le 12 janvier à l'Ambassade du Maroc, envoi d'avocats et de magistrats au procès). Le CORELSO assure Ennaâma de tout son soutien et remercie l'avocat Daniel Voguet, dont la présence au procès avec deux avocats espagnols et un magistrat italien, a sûrement contribué à une diminution de la peine.

Le CORELSO est décidé à poursuivre son action pour l'arrêt de la répression dans les territoires occupés, pour la libération des prisonniers politiques sahraouis et pour que les Nations unies organisent enfin un référendum d'autodétermination.

• **SIGNEZ L'APPEL AU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES** •

السنة الدولية  
للتضامن مع الشعب الصحراوي

2007

AÑO INTERNACIONAL de SOLIDARIDAD con el PUEBLO SAHARAUI

ANNEE INTERNATIONALE de SOLIDARITE avec le PEUPLE SAHRAOUI

INTERNATIONAL YEAR of SOLIDARITY with the SAHARAWI PEOPLE

Participez activement à la campagne lancée par la Task-force et le Comité belge de soutien au peuple sahraoui, avec le soutien du CORELSO, en signant l'Appel au secrétaire général des Nations unies afin qu'il mette tout en œuvre pour :

- Le parachèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental dans les plus brefs délais à travers l'organisation d'un référendum d'autodétermination ;
- La protection des populations sahraouies dans les territoires occupés par le Maroc.

(voir les sites <http://www.arso.org> et <http://www.umdraiga.com>)

---

**BULLETIN D'ADHESION 2007 AU CORELSO**

Je donne ou renouvelle (1) mon adhésion en 2007

NOM.....PRENOM.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Tél.....Portable.....

Courriel.....

Je souhaite participer à la souscription pour un montant de <sup>(1)</sup>.....

Je donne mon accord pour participer aux activités de l'association <sup>(1)</sup>

Date et signature

Après avoir rempli ce Bulletin, le retourner avec un chèque à l'ordre de Françoise Vernevaut à l'adresse : CORELSO, Forum Social Ivryen, 10 Promenade Gérard Philipe 94200 IVRY-SUR-SEINE

<sup>(1)</sup> Rayer les mentions inutiles.